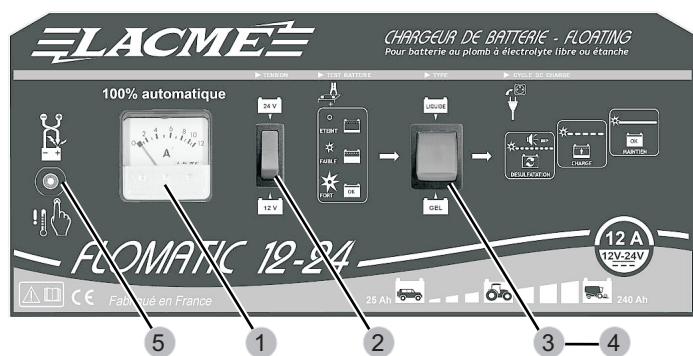


CHARGEURS DE BATTERIE 100% AUTOMATIQUE

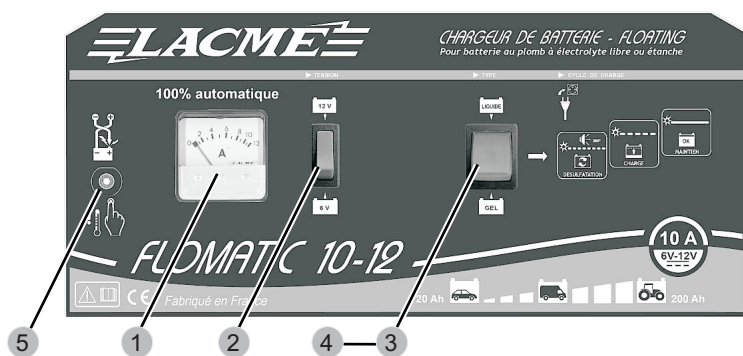
SPÉCIAL pour accumulateurs au plomb à électrolyte libre ou étanches et au gel

Nous vous remercions pour votre confiance en notre production de qualité. Pour tirer le meilleur parti de votre achat en toute sécurité, veuillez lire attentivement cette notice d'utilisation.

FLOMATIC 12-24



FLOMATIC 10-12



- 1 Ampèremètre
- 2 Choix de tension de batterie
- 3 Choix de type de batterie "Liquide/Gel"
- 4 Interrupteur-Voyant - Témoin de charge
- 5 Disjoncteur

CARACTÉRISTIQUES

La gamme FLOMATIC est spécialement étudiée pour charger les batteries au plomb. La charge se fait de façon automatique. Elle sera adaptée au type de batterie retenue : soit de type étanche ou au gel (**Gel**), soit à électrolyte libre avec bouchons (**Liquide**).

Ce chargeur **récupère** les batteries en décharge profonde, les **désulfate**, **optimise** la charge et les **entretient** sur de longues périodes, style hivernage (voir § Principe : 6 étapes).

Le FLOMATIC 12-24 possède une fonction "**Test de batterie**". Sans brancher au secteur 230 V, connectez les pinces du chargeur. Ainsi, l'interrupteur-voyant "Liquide / Gel" vous indiquera l'état de votre batterie selon la luminosité : si le voyant est éteint, votre batterie est profondément déchargée.

Produit	Référence	Tension nominale de sortie	Charge jusqu'à	Entretien jusqu'à	Capacité nominale	Courant sortie	Secteur Consommation	Dimensions	Poids
FLOMATIC 10-12	504.300	6V - 12V	200 Ah	300 Ah	15 Ah	0 à 10 A moyen	230V - 50Hz 240 W	29 x 20 x 13 cm	6,9 kg
FLOMATIC 12-24	504.400	12V - 24V	240 Ah	360 Ah	25 Ah	0 à 12 A moyen	230V - 50Hz 400 W	36 x 25 x 16 cm	7,2 kg

Appareils équipés d'un témoin de suivi de charge, d'un transformateur de sécurité et d'un dispositif de protection contre les surcharges et les inversions de polarité.

AVERTISSEMENT :

Ces appareils conviennent uniquement pour la recharge des batteries au plomb (à électrolyte libre ou étanches, et gel).
Ne pas tenter de recharger des piles non rechargeables ou des batteries autres qu'au plomb.

BRANCHEMENT et FONCTIONNEMENT

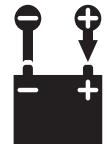


1 - Enlever les bouchons de la batterie et faire l'appoint, si nécessaire, en eau déminéralisée pour les batteries à électrolyte libre (avec bouchons).



2 - Choisir la tension de charge de la batterie : **24 volts** OU **12 volts** pour le FLOMATIC 12-24,

12 volts OU **6 volts** pour le FLOMATIC 10-12.



3 - Choisir le type de batterie : **gel** pour étanche ou au gel OU **liqui** pour liquide (électrolyte libre).



4 - Brancher la pince + (rouge) puis la - (noire) sur la batterie en respectant la polarité de la batterie.

• Rappel : Il est fortement conseillé d'isoler la batterie du réseau électrique du véhicule et de la retirer du compartiment voiture (voir § Règles de sécurité).



5 - Avec le FLOMATIC 12-24, il est possible de vérifier l'état de décharge de votre batterie (fonction "Test de batterie") avec l'interrupteur-voyant "Liqu./Gel". Selon la luminosité, ce voyant vous indiquera l'état de la batterie. Le voyant éteint indique une batterie en décharge profonde ou bien détériorée voire en mauvais état. Cette option vous permet d'évaluer rapidement l'état de votre (ou vos) batterie(s).

6 - Brancher l'appareil sur le secteur (avec prise de terre).

7 - Laisser en charge. L'interrupteur-voyant rouge **4** **clignote** : la batterie est **en charge**. Dès que le voyant reste **allumé** en continu : la charge est **finie**. L'appareil commence la phase d'entretien de la batterie. La batterie est prête à l'emploi.

8 - Eteindre l'appareil en débranchant la prise secteur.

9 - Retirer les pinces de la batterie. Reboucher la batterie si nécessaire.

PRINCIPE : 6 ÉTAPES

Le chargeur applique à la batterie un profil de charge en 6 étapes. Il est possible de suivre l'évolution du courant grâce un ampèremètre et de connaître l'état d'avancement des étapes de charge avec l'interrupteur-voyant.

Ces **étapes** sont aussi signalées par le changement d'état :

- **allumé** en continu ou **clignotant** de l'interrupteur-**voyant rouge** **4**

- et la présence d'un Bip (toutes les 10 secondes) pour la première étape.



Voyant **Clignotement rapide** (1s) + **Bip** (1/10s) : **① Désulfate** la batterie par stimulis de tension.



Voyant **Clignotement lent** (2s) :

② Récupère la batterie (décharge profonde), puis

③ Charge pleine puissance (courant max.) et

④ Finalise la charge (diminuant le courant).

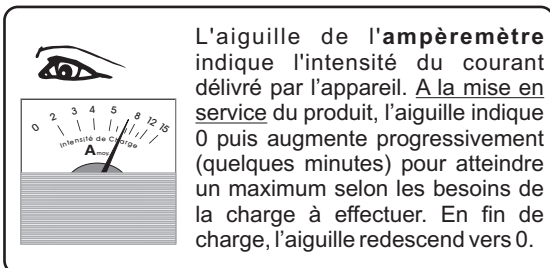
⑤ Optimise les performances de la batterie pour sa future décharge.

Nota : Option uniquement pour les batteries dites "liquides"

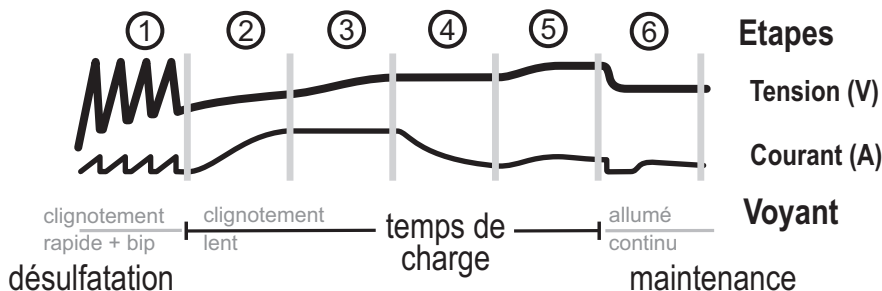


Voyant **Allumé** continu :

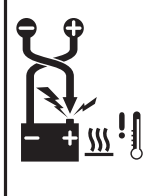
⑥ Batterie prête. Maintient de la charge en composant l'auto-décharge.



Profil de charge à 6 étapes :



PROTECTIONS



Protection contre les surcharges et les inversions de polarité :

L'appareil est équipé d'un disjoncteur externe. Avant de réarmer le disjoncteur, débrancher le chargeur du secteur, supprimer la cause du défaut. Attendre ¼ heure (refroidissement) et le réarmer avant nouvelle utilisation.



Défaut Batterie :

■ Présence d'une batterie détériorée ou irrécupérable.



■ Comportement suspect de la batterie pendant la charge (variation soudaine de la tension de la batterie, déconnexion impromptue des pinces, ...)



Bip
rapide



SÉCURITÉ

Utilisez le chargeur dans un endroit suffisamment aéré et éloigné de toute source de carburant.

Son utilisation peut en effet provoquer des arcs électriques et des étincelles alors que le chargement de la batterie dégage des gaz potentiellement explosifs.



- Avant la charge, **lire le mode d'emploi.**
- Cet appareil n'est pas destiné à être utilisé par des enfants ou des personnes dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou dénuées d'expérience ou de connaissances appropriées. Cet appareil ne doit pas être utilisé comme jouet par les jeunes enfants.
- Ne pas exposer à la pluie. **Cet appareil est à usage intérieur.**
- Déconnecter l'alimentation secteur avant de brancher ou de débrancher les connexions pinces sur la batterie.
- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par un câble ou un ensemble spécial disponible auprès du fabricant ou de son service après vente.
- Ne pas recharger des batteries non rechargeables.



Avertissement : risque de chocs électriques.



Interdiction : ne pas entreprendre d'intervention sur cet appareil, sans l'avoir débranché électriquement.



Avertissement : risque de températures élevées (surfaces chaudes).



Cet appareil fait l'objet d'une collecte sélective.



Cadre réservé à l'utilisateur

NOM.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

.....

Tél.

Problème rencontré :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

INFORMATIONS SUR LA GARANTIE

Cet article est garanti 2 ans pièces et main d'oeuvre à partir de la date d'achat.

Le retour du matériel à la société LACMÉ est soumis au préalable à l'accord du Service Après Ventes (SAV) et est à la charge de l'expéditeur. Le port retour est à la charge de LACMÉ.

TOUT RETOUR DE MATÉRIEL SANS ACCORD AU PRÉALABLE SE VERRA REFUSÉ A LA RÉCEPTION.

Pour bénéficier de cette garantie contractuelle, l'appareil devra être ramené au magasin qui en a assuré la vente, accompagné du Bon de Garantie dûment rempli et de la preuve d'achat.

La garantie couvre tout défaut ou vice de fabrication et ne s'applique pas pour les pièces d'usure tels que pinces, câbles, etc.

La garantie n'est valable que si l'appareil n'a pas été endommagé d'une manière évidente.

C'est le cas lorsqu'il y a :

- Non respect des instructions de mise en service.
- Non respect des conditions normales d'utilisations
- Chute, surtension, fausse manoeuvre...
- Ouverture de l'appareil par le client.
- Transport effectué sans précautions.
- Réparation avec des pièces non d'origine.

**LACMÉ, Les Pelouses, route du Lude,
72200 LA FLECHE (FRANCE).**

Tél. : 02 43 94 13 45 - Fax : 02 43 45 24 25



Les Pelouses, route du Lude 72200 LA FLÈCHE FRANCE
 Tél. : 02.43.94.13.45 Télécopie : 02.43.45.24.25 Ligne directe SAV : 02.43.48.20.86

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ C.E.

Nous certifions, par la présente, que les matériels neufs désignés ci-dessous :

FLOMATIC 10-12

Réf. : 504.300

FLOMATIC 12-24

Réf. : 504.400

de par leur conception et de par les méthodes internes de fabrication et de contrôle, sont conformes aux exigences de compatibilité électromagnétique définies ainsi qu'aux exigences de norme de sécurité applicable aux chargeurs.

Les directives

EMC : 2004/108/CE
 WEEE : 2002/06/CE
 ROHS 2 : 2011/65/UE
 Low voltage : 2006/95/CE

Les normes

NF EN 55014 (-1 et -2)
 NF EN 61000-3 (-2 et -3)
 NF EN 60335-2-29
 NF EN 62233

Toute modification ou réparation d'un chargeur effectuée hors d'un Service Après Vente agréé par LACME ou sans utiliser des pièces détachées de notre origine rendra cette déclaration caduque.



Fait à LAFLÈCHE, le 30 avril 2015
 La Direction,

Marc BOUILLOUD

Notice/Chargeurs/504400_NU01.cdr - 15/04/15/IB

BON DE GARANTIE

(remis au client au moment de la vente)

Cet appareil est garanti 2 ans, pièces détachées et main d'oeuvre, à partir de la date d'achat.

FLOMATIC 10-12

FLOMATIC 12-24

Cachet Revendeur

N° d'identification

S

Reporter le numéro de série de l'appareil. _____

Acheté le A

Cette garantie se limite au remplacement gratuit par nos ateliers des pièces reconnues défectueuses. Elle ne couvre pas les frais de transport et ne peut en aucun cas ouvrir droit à une indemnité quelconque.